

et confiés, en septembre, au commodore V. G. Brodeur, M.R.C., et au Colonel H. F. G. Letson, C.M., E.D., respectivement. En octobre, M. J. A. Chapdelaine troisième secrétaire au ministère des Affaires extérieures, fut transféré au personnel de la Légation à Washington.

Légation du Canada à Paris

Au cours des premiers six mois de l'année, une activité extraordinaire a régné à la Légation. Elle n'a rien négligé pour se tenir au courant des mesures que les autorités politiques et militaires françaises ont prises pour se préparer à l'attaque allemande et, plus tard, pour résister à cette attaque.

Le major-général L. R. Laffèche fut nommé attaché militaire à la Légation le 18 janvier 1940 et se rendit à son poste à Paris le 23 mars pour faire rapport au Gouvernement canadien sur les principaux développements de l'effort de guerre de la France et pour maintenir la liaison entre les autorités militaires françaises et canadiennes.

L'intérêt des ressortissants canadiens en France a retenu sans cesse l'attention de la Légation qui a dressé une liste de Canadiens habitant la France et fourni des renseignements au sujet des mesures de précautions contre les attaques aériennes et concernant l'évacuation advenant l'occupation allemande. Des mesures furent prises pour porter secours aux Canadiens arrivant en France des pays de l'Europe centrale ainsi que de la Suisse, de l'Italie et des Pays-Bas et pour faciliter leur rapatriement au Canada. A cause de ce mouvement, le travail du service consulaire de la Légation qui voit à l'octroi de permis de voyage, d'actes authentiques et autres documents officiels, s'est considérablement accru. Les questions relatives au change et aux règlements visant les échanges commerciaux en temps de guerre ont également retenu l'attention de la Légation au cours de cette période.

A la suite de l'intensification de la poussée allemande à travers le nord de la France en mai et juin, on prit les dispositions nécessaires en vue d'évacuer la Légation de Paris. Le 10 juin, vu la gravité de la situation militaire et, comme conséquence, la décision du Gouvernement français de transporter son siège d'abord à Tours et plus tard à Bordeaux, le ministre du Canada a demandé à l'ambassadeur des Etats-Unis de se charger de la Légation et d'assumer la protection des intérêts canadiens. Le même jour, le ministre et le personnel de la Légation ont quitté Paris pour se rendre à Pernay et plus tard, le 14 juin, arrivèrent à Coutenac près de Bordeaux. Le 24 juin, ils se rendirent à Londres pour continuer le travail. En octobre, le ministre canadien revint au Canada en congé et, actuellement, remplit les fonctions provisoires de membre de la section canadienne de la Commission permanente de défense canado-américaine. M. Pierre Dupuy, premier secrétaire de la Légation du Canada à Paris est demeuré à Londres pour veiller aux intérêts des nationaux canadiens incapables de quitter la France et, de façon générale, pour agir comme officier de liaison.

Légation du Canada à Tokio

La continuation des hostilités entre le Japon et la Chine et le développement graduel de la collaboration entre le Japon et l'Allemagne et l'Italie qui a abouti à la signature du pacte trilatéral du 27 septembre, ont obligé le personnel de la Légation à consacrer, durant toute l'année, une attention spéciale aux différents aspects de la politique étrangère du Japon, sur lesquels elle a fait rapport.

La situation troublée en Extrême-Orient a amené plusieurs Canadiens habitant l'Empire japonais ou les territoires sous son contrôle, à se décider à rentrer au Canada. Un tel mouvement a eu des répercussions sérieuses sur les membres des organisations missionnaires canadiennes au Japon et ses effets furent rendus encore plus apparents à la suite de la promulgation par le Gouver-